

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE

3^{ème} DELIBERATION DE LA SEANCE DU 23 MARS**à 20 HEURES 30****Matière de l'acte : FINANCES LOCALES****Sous-matière de l'acte : 7.1 Décisions budgétaires**

Nombre de membres :

Date de convocation du Conseil Municipal :

En exercice : 15

Le 16 mars 2023

Présents : 11

Votants : 15

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, REBOULET Franck, TOLETTI Patrick, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRENE Eric, FRAC Valérie, ARNAUD Jérôme, BERTRAND Michèle.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : FANTON Pascale Procuration GAS Joëlle, LAVASTRE Norbert Procuration NADAL Laurent, MATHIEU Pierre Procuration PLUTION Antoine, JALLIFFIER-ARDENT Catherine Procuration JUSTAMOND Mireille.

FRAC Valérie est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022 COMMUNE

Le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2021	VIREMENT de LA SF vers la SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-107 689.45 €		-34 615.90 €	Dépenses - 1 392.00 0,00 €	-1392,00 €	-143 697,35 €
FONCT	354 327.39 €	121 231.45 €	192 107.34 €	Recettes		425 203.28 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section investissement),

Décide d'affecter à l'unanimité le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	425 203.28 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	143 697.35 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	281 505.93 €
Total affecté au c/ 1068 :	143 697.35 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

Ainsi fait les jour, mois et an susdit

Le Maire,
Laurent NADAL



Certifiée exécutoire
Publiée ou notifiée le :

Envoyé en préfecture le 29/03/2023 Reçu en préfecture le 29/03/2023 Affiché le ID : 030-213000763-20230323-D2023_013-DE
--